



INSCRIPTION 2022-2023

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ

Merci d'écrire en lettres MAJUSCULES bien lisibles

NOM :
 PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : GENRE : Féminin Masculin
 ADRESSE :
 CODE POSTAL : VILLE:
 Quartier :
 Ets Scolaire :
 ☎ Domicile : ☎ Licencié (+ 18 ans) :
 Pour les mineurs, ☎ Mère : ☎ Père :
 Email 1 :
 Email 2 (si parents séparés) :

TARIFS LICENCES COMPETITION - LOISIRS - DIRIGEANT - ENCADRANT - BENEVOLE

- Ces tarifs licences comprennent : la licence FFVolley, la location tenue (20 €) pour les M7 à M21 et Seniors, l'entrée GRATUITE aux matchs professionnels de LAM à domicile
 - Caution prêt tenue sportive : 40 €
 - A partir de la 2^{ème} licence enfant une réduction de 10% s'appliquera sur le montant de la licence de la plus petite catégorie
- | | | | |
|------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> M7 (2016-2017-2018) - Baby Volley | 125 €/an | <input type="checkbox"/> M21 (2002-2003-2004) – Juniors | 210 €/an |
| <input type="checkbox"/> M9 (2014-2015) - Mini Volley | 125 €/an | <input type="checkbox"/> Seniors | 220 €/an |
| <input type="checkbox"/> M11 (2012-2013) - Poussins | 135 €/an | <input type="checkbox"/> Loisirs (Compét'Lib) | 105 €/an |
| <input type="checkbox"/> M13 (2010-2011) - Benjamins | 170 €/an | <input type="checkbox"/> Dirigeant | 65 €/an |
| <input type="checkbox"/> M15 (2008-2009) - Minimes | 170 €/an | <input type="checkbox"/> Adhérent | 60 €/an |
| <input type="checkbox"/> M18 (2005-2006-2007) - Cadets | 210 €/an | <input type="checkbox"/> Encadrant | |

TARIFS LICENCES VOLLEY POUR TOUS

- Volley Santé adultes: 95 €/an Soft Volley adultes : 95 €/an Volley Adapté adultes : 105 €/an
- Pass entrées matchs professionnels Ligue AM à Coubertin saison 2021/2022 : 50 €/an

PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire de demande de licence FFVolley + formulaire inscription SNVBA dûment complétés
- Certificat médical obligatoire :
 - pour les + de 18 ans (hors dirigeant et adhérent)
 - nouveau licencié
 - si le précédent date de + de 3 ans
 - si vous avez répondu « oui » à au moins une question du questionnaire santé
 - pour les - de 18 ans
 - si vous avez répondu « oui » à au moins une question du questionnaire santé
 - pour les surclassements
- Copie Pièce d'identité (nouveaux licenciés)
- Chèque de caution tenue (M7 à M21 + Seniors)
- Paiement licence
- Présence du licencié obligatoire (prise de photo)
- Convention d'accompagnement complétée (M11 à M21 + seniors compétiteurs)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES LICENCIÉS MINEURS

Je, soussigné(e) Père Mère Tuteur légal
 autorise :

- mon enfant à rentrer par ses propres moyens à la fin des entraînements.
- au transport de mon enfant en minibus SNVBA ou véhicule d'un tiers "conventionné" avec le club.
- en cas d'accident, lors des rencontres à domicile ou lors d'un déplacement, les responsables du SNVBA à faire hospitaliser mon enfant dans l'hôpital le plus proche.
- autorise mon enfant à se soumettre à toute forme de contrôle antidopage.

À, le

Signature :



DROIT AU RESPECT DE LA VIE PRIVEE – IMAGE, SON, ETC...

Je, soussigné.e (responsable légal.e de l'enfant pour les mineurs) :

Adhérent de l'association : **Saint-Nazaire Volley Ball Atlantique**

autorise n'autorise pas

l'association : **Saint-Nazaire Volley Ball Atlantique (SNVBA)**

Siège social : 18, avenue Pierre de Coubertin - 44600 ST NAZAIRE

- Conformément à la Loi, article 9 du code civil sur « le droit à l'image et au son », et à l'article 121- 2 du code de la propriété intellectuelle,
- **à utiliser** les photographies, films et œuvres originales réalisés dans le cadre des activités du **SNVBA** pour les besoins éventuels : d'une plaquette ou d'un trombinoscope incluant mes coordonnées : adresse, téléphone, mail, d'une exposition d'un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle, d'un site internet www.snvba.net.

L'association **SNVBA** s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

La présente autorisation est valable pour toute la durée de l'adhésion au **SNVBA**.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Le :

Signature :

Les données collectées par le SNVBA font l'objet d'un traitement informatique.

Conformément au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27/04/2016, vous pouvez demander à tout moment communication, rectification ou suppression de toute information vous concernant au secrétariat du club (snvba@snvba.net / 02 40 70 27 85).

Pour accord, **signature du licencié ou de son représentant** :

Le :

CHARTRE D'ADHÉSION AU SNVBA

Le SNVBA est une association sportive loi 1901.

Tout licencié est adhérent et à ce titre bénéficie des moyens humains, matériels et des infrastructures mis à disposition pour atteindre l'objet qui nous rassemble : « **La pratique du volley-ball pour tous** ».

Chaque adhérent(e) et/ou responsable d'adhérent(e) s'efforcera au mieux de ses moyens et disponibilités de participer à la vie de l'association. Il adoptera l'esprit sportif qui est l'expression d'un comportement, d'une attitude intégrant des valeurs fortes telles que le respect de soi, de ses partenaires, de ses adversaires, des arbitres, des dirigeants, des règlements et de la vie associative.

Catégories jeunes

Les parents de licencié(e)s s'engagent à participer à la vie du collectif, au minimum en accompagnant et transportant les jeunes lors des déplacements de l'équipe, en accueillant l'équipe adverse et lors des goûters. Un calendrier est établi en début et seconde partie de saison en référençant les parents accompagnateurs et leurs coordonnées. En début de saison une formation sur les règles du volley est proposée aux responsables de jeunes afin qu'ils puissent participer au managéral.

Catégorie cadet(te)s

L'engagement à l'arbitrage d'équipes de catégories d'âges inférieures est requis selon un calendrier des matches qui leur sera remis. Une formation de base sera assumée par le club.

Catégories benjamin(es), minimes et cadet(tes)s

L'engagement portera sur le ramassage des ballons et l'essuyage du terrain lors des matches de l'équipe de **Ligue BM** selon un calendrier qui sera remis en début de saison. Une formation sera assurée par le club.

Toutes catégories

Pour tout(e) licencié(e) l'engagement au sein d'une équipe vaut pour toute la saison (sauf cas de force majeure). Tout manquement à cette règle d'or sera sanctionné sportivement. L'engagement de tout(e) licencié(e) et/ou responsable de licencié(e) peut s'accomplir au sein du club dans des actions d'aide, de convivialité, de formation selon ses motivations et ses acquis. Vous êtes les bienvenus.

Tenue du club

L'engagement portera sur la restitution de la tenue complète (short et maillot) en fin de saison. Dans ce sens un chèque de caution de 60€ non encaissé est demandé en début de saison.

Je m'engage à respecter la charte d'adhésion au SNVBA.

Signature adhérent :

Signature Représentant légal :

Le :